



Le lundi 13 novembre 2017

Rapport du maire sur l'évolution et la situation financière de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Le Code municipal du Québec

L'article 955 du Code municipal exige que le maire fasse rapport sur la situation financière de la municipalité au cours d'une séance du conseil municipal et cela, au moins quatre (4) semaines avant que le budget ne soit déposé pour approbation. La loi stipule également que le maire doit traiter de divers éléments touchant les exercices passés et en cours et donner les grandes orientations du budget à venir. C'est dans le cadre de cette Loi que je vous sou mets ce rapport sur la situation financière de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton pour l'exercice financier 2017.

Rapport du maire sur l'évolution et la situation financière de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton

RETOUR SUR LES ÉTATS FINANCIERS DE L'ANNÉE 2016

Pour l'exercice financier 2016 à l'état des activités financières, on note un surplus budgétaire de 168 376 \$, en ce qui concerne les revenus et les dépenses de fonctionnement et d'investissement. Le surplus accumulé non affecté au 31 décembre 2016 est de l'ordre de 257 630 \$ et la réserve financière et fonds réservés est de l'ordre de 104 267 \$.

En ce qui concerne les immobilisations, ils représentent une somme de 115 675 \$ au 31 décembre 2016 et les immobilisations totalisent 8 562 182 \$ au rapport financier pour toutes les infrastructures aux livres.

Les immobilisations 2016 furent :

Parc informatique (renouvellement)	16 235.27 \$
------------------------------------	--------------

Réseau éclairage public (renouvellement DEL)	55 448.34 \$
Chariot balade touristique	29 691.77 \$
Parc Domaine Ouellet	14 300.44 \$

LE RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Les états financiers de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton audités par la firme Labranche, Therrien, Daoûst et Lefrançois Inc. faisaient état que ces derniers donnaient une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton au 31 décembre 2016; conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

LE PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION 2017-2018-2019

Le programme triennal adopté le 12 décembre 2016 prévoyait des dépenses totales en immobilisations de 5 875 000 \$ dont 2 775 000 \$ pour 2017.

Pour l'année 2017, la municipalité a réalisé plusieurs travaux dont :

- Administration : achat bâtiment Desjardins, amélioration Centre communautaire;
- Transport : réfection de ponceaux, resurfaçage de la Route des Lacs, acquisition de plaque vibrante (partagé);
- Hygiène du milieu : conduite aqueduc principale, prolongement rue Langlois;
- Aménagement, Urbanisme et Développement : logiciel d'urbanisme;
- Loisirs et culture : Aménagement Skate Park, toile chariot balade touristique;

Quant aux deux exercices qui suivent, ils feront ultérieurement l'objet de révision pour tenir compte à la fois des contraintes du moment et de l'évolution. C'est pourquoi la liste des projets à réaliser en 2018 sera sans doute différente dans le prochain rapport à ce qui était prévu en 2017.

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES SUR LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2017

Le contrôle des coûts comme la recherche de l'équilibre budgétaire demeurent une préoccupation constante. Les rapports intérimaires nous indiquent que les revenus perçus et les coûts encourus pendant l'exercice qui se terminera le 31 décembre prochain se rapprocheront sensiblement des prévisions budgétaires.

De façon prudente, en supposant qu'aucun événement majeur et imprévisible ne survienne d'ici le 31 décembre prochain, nous croyons que l'équilibre sera atteint.

LE SERVICE DE LA DETTE

Au 31 décembre 2016, le montant de la dette à long terme à l'ensemble de la population est de 1 377 506 \$ dont 281 135 \$ est payé par le Ministère. Le montant de la dette à long terme par secteur est de l'ordre de 1 153 255 \$ dont le 171 248 \$ est payé par le Ministère.

LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Conformément aux dispositions légales, le Conseil municipal est tenu de divulguer les rémunérations reçues par les élus municipaux pour 2017 :

Salaire de base du Maire :	8 953.79 \$
Allocation de dépense non imposable fixée par la Loi :	4 468.33 \$
Salaire de base des Conseillers :	2 979.41 \$
Allocation de dépenses non imposable fixée par la Loi :	1 489.22 \$
Salaire de base de Maire à la MRC	7 129.19 \$
Salaire du représentant comité à la MRC	738.10 \$

LA LISTE DES CONTRATS OCTROYÉS

Comme le prévoit la loi, la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ ainsi que de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus avec un même co-contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ est déposée avec ce rapport pour 2016.

Nom fournisseur	Description	Montant
Bélanger, Sauvé	Avocats	56 694.42 \$
Bellerive Jocelyn	Déneigement	54 251.06 \$
Entreprise René Newberry	Déneigement, niveleuse, etc	175 423.23 \$
Excavations R.M.G. Inc.	Collecte des déchets	71 715.13 \$
Financière Banque Nationale	Paiement intérêt-capital emprunts	56 593.40 \$
Groupe Ultima Inc.	Assurances municipales	36 726.00 \$
Julien Bellerive & Fils	Déneigement chemin privé	35 373.83 \$
Ministre des Finances	Sûreté du Québec	158 806.00 \$

MRC de Maskinongé	Quotes-parts	392 502.87 \$
Pellerin Frédéric	Redevances / droits d'auteur	30 714 \$
PG Solutions Inc.	Logiciels, entretien et services	37 726.52 \$
Revenu Québec	Remises Provincial DAS	143 478.41 \$
Revenu Canada	Remises Fédéral DAS	52 828.95 \$
Somacrac Inc.	Abat-poussière/sel de glace	29 397.21 \$
Westburne Québec	275 lumières de rues	48 733.69 \$

ÉVALUATION FONCIÈRE

Le rôle d'évaluation triennal 2016-2017-2018 est entrée en vigueur en septembre 2015, il sera le cadre de référence et ce, jusqu'en 2018. Sa mise à jour a permis de rapprocher la valeur foncière du marché actuel.

En début d'année 2017, la richesse foncière imposable s'élevait à 196 251 900 \$.

Quant à la population, selon les registres du ministère des Affaires municipales, Saint-Élie-de-Caxton au 1^{er} janvier 2017 on dénombre 1969 habitants.

LES POINTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2017 ADMINISTRATION

- L'entrée en vigueur de la première convention collective pour les employés municipaux;
- Embauche d'un nouveau directeur général;
- Achat bâtiment Desjardins;
- Refinancement de plusieurs règlements;

LOISIRS / CULTURE / TOURISME

- Activités diverses : Fête de la famille, Tablee caxtonienne, les 5 à 7 au garage de la Culture, le Marché Public, la Fête de Noël;
- Diagnostic et plan stratégique de développement en tourisme;
- Sentier botanique : avec sa section de fleurs exceptionnelles;
- Plusieurs emplois d'été pour les étudiants de Saint-Élie;
- Support des organismes du milieu;

TRAVAUX PUBLICS / VOIRIE / AQUEDUC

- Réfection et remplacement de divers ponceaux, resurfaçage Route des Lacs et rue Saint-Louis;
- Ajout d'un pluvial sur la rue Saint-Louis;
- Lignage de rues à plusieurs endroits, débroussaillage des abords des routes;

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- Mise en place d'un programme mise aux normes des installations septiques;

Donc, comme chaque année, le Conseil municipal rationalise ses interventions et s'assure que les dépenses autorisées soient au meilleur coût possible.

ORIENTATIONS 2018

Il reste encore beaucoup de travail à faire, de projets à mettre en route. Les exigences gouvernementales notamment en eau potable nous obligent à mettre aux normes deux réseaux d'aqueduc privés.

Voici les principales orientations pour l'année 2018 :

- Mise aux normes des réseaux d'aqueduc privés Du Domaine Ouellet et Des Bouleaux Blancs
- Implantation de la téléphonie cellulaire et internet haute vitesse.
- Travaux de réfection et de remplacement de ponceaux et resurfaçage dans le cadre du programme de réhabilitation du réseau routier local.
- Partenariat au projet du Gymnase à l'École Villa de la Jeunesse.
- Projets à réaliser suite à l'achat du bâtiment Desjardins et du terrain.
- Élaboration d'une politique culturelle et d'une politique d'achat local.
- Suivis de l'étude sur le tourisme du consultant.
- Amélioration de l'isolation du Garage de la culture.
- Skate parc poursuivre les aménagements.

AIDES GOUVERNEMENTALES / SUBVENTIONS

Malgré un contexte difficile, nous demeurons toujours à l'affût des programmes et des subventions qui pourront être mis de l'avant et qui correspondraient à un besoin ponctuel, spécifique. **En ce sens, soyez assuré que nous sommes en bonne position et en communication constante avec les autorités ministérielles pour la réalisation de nos projets.**

CONCLUSION

Nous continuons à cibler le partage de certaines ressources avec les municipalités voisines, ce qui permettrait des économies et une stabilité du suivi des connaissances, des acquis.

Dans un contexte économique tel que nous le vivons présentement, nous avons à cœur la saine gestion des deniers publics. Des contrôles sont régulièrement faits, respectant ainsi les montants attribués aux différents postes budgétaires comptables. Toutefois, il est possible, en cours d'année de faire des ajustements,

advenant l'arrivée d'une situation où il est impératif de régler le tout rapidement; dans ce cas, d'autres postes budgétaires sont réévalués pour compenser la dépense imprévue.

En terminant, je vous rappelle que toute la population est la bienvenue aux séances du conseil qui sont planifiées selon un calendrier pouvant être consulté en tout temps sur le site Web de la municipalité. Je demeure à votre écoute et au service de vous tous, ainsi que les membres de votre conseil municipal.

Il est important pour nous de connaître vos commentaires et vos suggestions, n'hésitez pas à nous en faire part.

Au plaisir de vous rencontrer,

Le maire, Robert Gauthier